

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JUIN 2024

Le 19 juin 2024 à 14 heures, les membres du conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Sarthe se sont réunis 3 rue Paul Beldant au Mans sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Assistaient à la séance :

Monsieur Didier REVEAU, Maire de la Ferté-Bernard
Monsieur Jean-Paul BOISARD, Maire de Saint-Jean-du-Bois
Monsieur Daniel COUDREUSE, Maire de Brûlon
Madame Nathalie MORGANT, Maire de Parigné-L'Evêque
Monsieur André FROGER, Conseiller municipal de Connerré
Monsieur Jean-Yves AVIGNON, Maire de Spay
Madame Nathalie PASQUIER-JENNY, Maire de Parennes
Madame Patricia EDET, Vice-Présidente de la CDC Huisne Sarthoise, Maire de Saint-Martin-des-Monts
Madame Françoise LELONG, Vice-Présidente de la CDC des Vallées de la Braye et de l'Anille
Madame Martine RENAUT, Présidente du SIDERM, conseillère municipale de Changé

Pouvoirs :

Monsieur Dominique AMIARD, Maire de Cures, a donné pouvoir à Monsieur Didier REVEAU
Madame Béatrice LATOUCHE, Maire du Lude, a donné pouvoir à Madame Patricia EDET
Madame Claire HOUYEL, Maire-adjointe d'Arnage, a donné pouvoir à Madame Nathalie PASQUIER-JENNY
Madame Yvelyne ASSIER, Maire de Les Méés, a donné pouvoir à Monsieur Jean-Paul BOISARD
Monsieur Pascal DUPUIS, Maire du Grand-Lucé, a donné pouvoir à Madame Martine RENAUT

Membres absents et excusés :

Madame Martine CRNKOVIC, Maire de Louailles
Monsieur Anthony TRIFAUT, Maire de Montfort-le-Gesnois
Madame Anne-Marie GARNIER, Maire-adjointe de Marolles-les-Braults
Monsieur Frédéric BEAUCHEF, Maire de Mamers
Monsieur Régis CERBELLE, Maire de Chantenay-Villedieu
Mme Patricia METTEREAU, Maire-adjointe de La Flèche

Assistait également à la réunion Madame Hélène SAINQUAIN-RIGOLLÉ, directrice générale des services.

Date de la convocation : 14 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 21

Quorum : 11

Nombre de membres présents : 10

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de membres présents ou représentés : 15

PLAN DE FORMATION 2024-2025

Vu :

- le code général des collectivités territoriales,
- le code général de la fonction publique,
- le décret n° 85-397 du 3 avril 1985 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale,
- l'avis favorable du Comité social territorial du 16 mai 2024.

Le Président présente le plan de formation du Centre de gestion.

Il rappelle les objectifs affichés lors du débat d'orientation budgétaire, et notamment les défis à relever par le Centre de gestion dès à présent et au cours des prochaines années :

- ✓ Remplir les missions qui lui incombent dans un contexte législatif et réglementaire mouvant avec la prise en charge de situations de plus en plus complexes dans les collectivités et leurs établissements nécessitant un accompagnement des agents chargés des ressources humaines,

- ✓ Accompagner les agents et les collectivités dans une vision prospective de leur carrière mais aussi de leurs effectifs alors que les tensions de recrutement s'accroissent et que les évolutions professionnelles, souhaitées ou non, rendent plus complexe la gestion du parcours des agents.

Pour ce faire, il convient de renforcer la professionnalisation des agents qui passe notamment par un effort supplémentaire en matière de formation pour le renforcement de leurs compétences organisationnelles et juridiques.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, adopte le plan de formation du centre de gestion au titre des années 2024-2025 tel qu'annexé à la présente délibération.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes - 6, Allée de l'Ile Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application télérécourse citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Pour extrait certifié conforme
Fait au Mans, le 24 juin 2024
Le Président,
Didier REVEAU



Transmission au représentant de l'Etat le 25 juin 2024
Publication le 26 juin 2024

PLAN DE FORMATION 2024-2025

Présentation en Comité social territorial du 16 mai 2024

Au service des collectivités et établissements publics, le Centre de gestion (CDG) est identifié comme leur interlocuteur et leur partenaire incontournable en matière de gestion des ressources humaines.

Les chiffres clés du CDG au 1^{er} janvier 2023 :

	<p>496 employeurs territoriaux affiliés , dont 353 communes, 15 communautés de communes et 128 établissements publics</p> <p>6 722 agents territoriaux (sur emploi permanent)</p>
	<p>Géré par un conseil d'administration</p> <p>21 membres élus représentants des communes et des établissements affiliés, présidé par Monsieur Didier Reveau</p> <p>Le bureau est composé du Président et de 4 vice-présidents</p>
	<p>27 agents permanents</p>

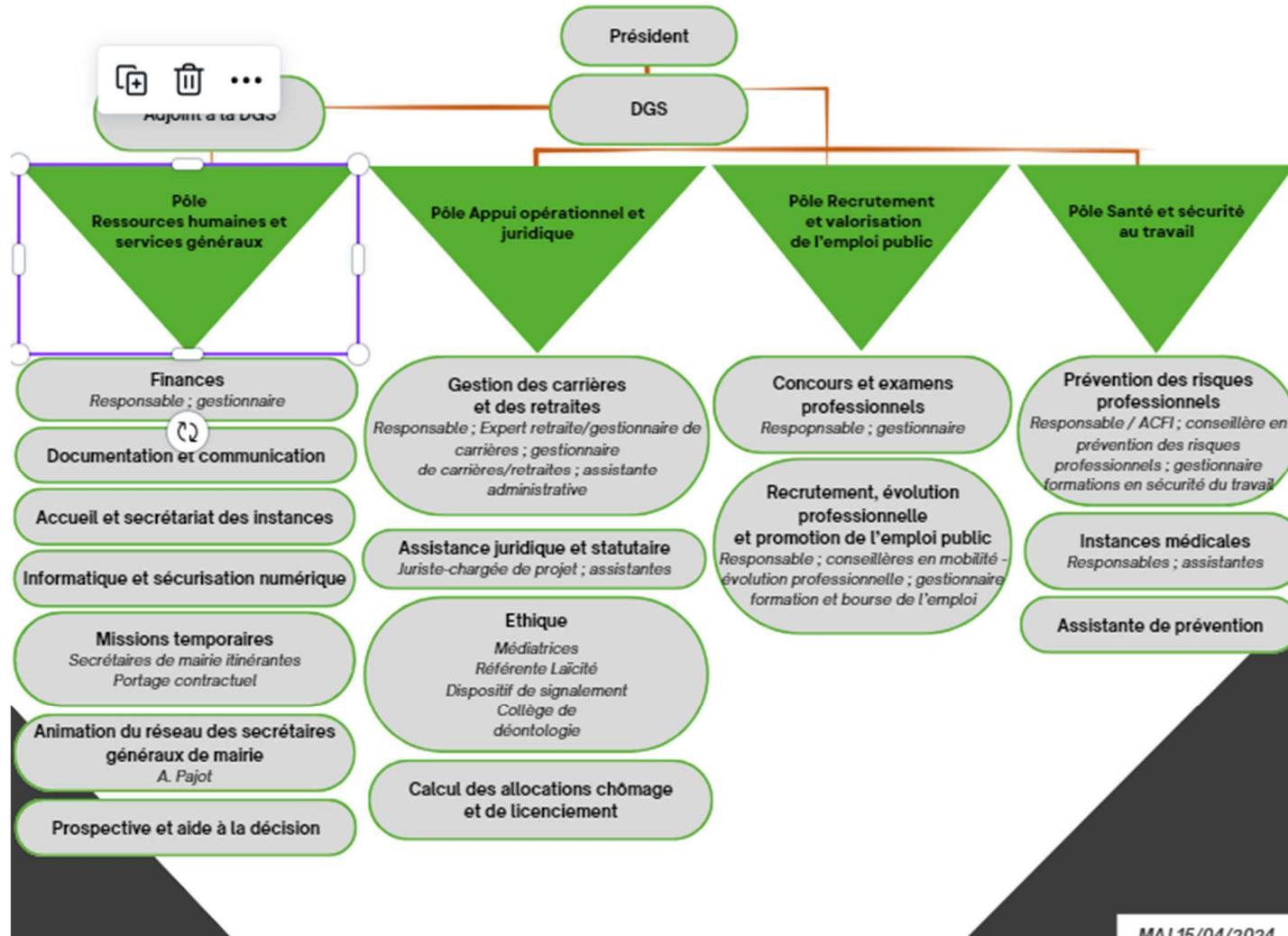
Plusieurs défis à relever par le Centre de gestion dès à présent et au cours des prochaines années :

- ✓ Remplir les missions qui lui incombent dans un contexte législatif et réglementaire mouvant avec la prise en charge de situations de plus en plus complexes dans les collectivités et leurs établissements nécessitant un accompagnement des agents chargés des ressources humaines,
- ✓ Accompagner les agents et les collectivités dans une vision prospective de leur carrière mais aussi de leurs effectifs alors que les tensions de recrutement s'accroissent et que les évolutions professionnelles, souhaitées ou non, rendent plus complexe la gestion du parcours des agents.

Pour ce faire, il convient de renforcer l'effectif, l'efficacité et la formation des agents du Centre de gestion.

La professionnalisation des agents passe donc, d'une part, par un effort supplémentaire en matière de formation pour le renforcement de leurs compétences organisationnelles et juridiques, et d'autre part, par l'acquisition d'équipements et d'outils adéquats permettant d'accroître la sécurité juridique de l'action du Centre de gestion.

ORGANIGRAMME DES SERVICES DU CENTRE DE GESTION DE LA SARTHE (2024)



Actions	Nbre jours	Période	Lieu	Organisme	Nbre d'agents			Nbre d'agents par dispositif								Coûts pédagogiques	
					A	B	C	Intégration	Adaptation	Resp	Prof	Perf	Prépa	CFP	VAE		BC
FORMATIONS STATUTAIRES																	
	10	2024-2025	Le Mans	CNFPT		1		1							0,90		
INFORMATIQUE																	
	2	2024	Mixte	CNFPT	3		2			5					0,90		
	2	11-12/04/2024	Le Mans	CNFPT			1			1					0,90		
	11	04-06/03 et 08-10/04 et 14-15/10 et 25-27/11/2024	Visio + Angers	CNFPT		1				1					0,90		
EFFICACITE PERSONNELLE - FONDAMENTAUX																	
	2	2024	Le Mans	CNFPT	1					1					0,90		
professionnelles	3	17-19/03/2024	Le Mans	CNFPT			1			1					0,90		
	3	12-13/12/2024 et 21/01/2025	Angers	CNFPT		1				1					0,90		
es)		Distanciel		CNFPT	3	1				4					0,90		
	2	03-04/02/2025	Le Mans	CNFPT			1			1					0,90		
		oct à décembre	Visio	CNFPT			1			1					0,90		
	0,5	16/01/2024	Le Mans	CNFPT	1		1			2					0,90		
aire et efficace	2	12-13/09/2024	Le Mans	CNFPT		1				1					0,90		
analyse à la mise en oeuvre	2	26-28/06/2024	Tours	CNFPT		1				1					0,90		
CONCOURS																	
	1	01/02/2024	Visio	GIP	1		1			2							
	1	16/01/2024	Visio	GIP	1		2			3							
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES																	
conseil en évolution professionnelle	4	07-08/10 et 25-26/11/2024	Nantes	CDG 44		2				2					2 000		
	0,5	17/01/2024	Visio	CNFPT	3		1			4					0,90		
iale complémentaire	1	29/04/2024	Angers	CNFPT		1				1					0,90		
	0,5	2024-2025	Visio	CIRIL	1	2	1			4					585		
	3,5	27-28-29/02-01/03/2024 et du 9 au 11 avril 2024	Visio + présentiel Bordeaux	Caisse des dépôts			1			1							
	3	second semestre 2024		Adiaj	1					1					1 740		
PREVENTION																	
	10	2024	Le Mans	CDG													
	3	2024	Le Mans	CDG													
	2	18-19/11/2024	Le Mans	CNFPT		1				1					0,90		
	0,5	2024-2025	Le Mans	CDG	7	8	11			26					1 272		
ns le DUERP	3	mars/mai ou oct/dec	Lyon	ANACT		1				1					1 800		
e à des atteintes à la santé dues aux	4	18-22/11/2024	Vandoeuvre-lès-Nancy	INRS	1					1					1 478		
SECRETAIRES DE MAIRIE																	
ntielles	3	05-06/09 et 17/09/2024	Le Mans	CNFPT		1				1					0,90		
ennes, organisation du scrutin	1	27/03/24	Le Mans	CNFPT		1				1					0,90		
a une commune de moins de 3500	4	11-12/01 et 25-26/2024	Le mans	CNFPT		1				1					0,90		
ministratifs	2	27-28/06/2024	Le Mans	CNFPT		1				1					0,90		
ssement	2	13 et 14 juin 2024	Le Mans	CNFPT		1				1					0,90		
	2	05-06/12/2024	Le Mans	CNFPT		1				1					0,90		
	1	1er octobre	Le Mans	CNFPT		2	1			3					0,90		
	3	23-24 janvier - 9 avril 2024	Le Mans	CNFPT		1				1					0,90		
ACTUALITES JURIDIQUES																	
	1	22/11/2024	Visio	Adiaj		1				1					549		
	1	01/10/2024	Visio	Adiaj	1					1					549		
	2 h	09/01/2024	Visio	CNFPT	2	2	1			5					0,90		
	1	26/01/2024	Visio	CNFPT	2					2					0,90		